

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 6

24^e année • mercredi 10 février 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Un comité unitaire, dont font partie les syndicats, appelle la population genevoise à voter le 7 mars en faveur de la Loi sur l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus. Ce fonds de soutien, combattu par référendum, a pour but de venir en aide aux salariés les plus précarisés passés entre les mailles du filet social lors du premier semi-confinement. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

La valeur de notre identité

Sonya Mermoud

L'idée s'avère bonne. Mais non sa mise en œuvre. Et c'est bien ce dernier point qui devra retenir toute l'attention des votants le 7 mars prochain appelés à se prononcer sur la Loi sur les services d'identification électronique (LSIE) combattue par référendum (voir page 3). Cette législation vise à sécuriser et à simplifier les transactions sur Internet comme le commerce en ligne ou des prestations administratives via l'émission d'une sorte de passeport web. Ce document virtuel se substituerait alors aux noms d'utilisateurs et aux mots de passe nécessaires à de nombreuses opérations en ligne. Un progrès technologique indéniable face à la multitude de sésames d'une sûreté douteuse circulant sur la Toile et dans nos têtes. Mais la

concrétisation du projet pose problème. Et pour cause. La loi veut confier sa réalisation à des entreprises privées orientées vers le profit, quand bien même il s'agit du traitement de données officielles sensibles. Ces sociétés seront alors responsables du développement et de la distribution de l'identifiant unique, e-ID. Une situation décrite par une large alliance d'organisations, dont les syndicats, de partis ainsi que par huit cantons. Qui dénoncent le désengagement de la Confédération en la matière alors même que la délivrance de pièces d'identité fait partie de ses tâches fondamentales. Et on se demande pourquoi il en serait autrement dans le monde digital? L'identité officielle, miroir de nos informations personnelles, n'est pas un bien de consommation. Déléguer cette tâche éminemment régalienne comporte des conséquences dangereuses. Comment s'assurer en effet que les sociétés en lice pour remplir cette fonction n'en fassent pas un usage abusif? En passant la main à des banques, assurances, ou caisses maladie déjà dans les starting-blocks en cas d'acceptation de la LSIE, on peut, sans tomber dans une paranoïa excessive, s'interroger sur les risques de croisement et de marchandisation des données. La question des prix qui seront pratiqués génère aussi des inquiétudes, promettant d'ores et déjà un recours à ce passeport numérique différencié selon les moyens financiers des usagers. Et, partant, des standards de sécurité distincts

tributaires de ce facteur. Avec, dans le futur, un marché de passeports au rabais ou de luxe en fonction des budgets des uns et des autres, la loi ne donnant aucune précision sur le plafonnement des prix. La concurrence que ne manqueront pas de se livrer les fournisseurs en tentant d'attirer un maximum de clients aura aussi pour effet d'imposer de plus en plus de processus et de services opérationnels uniquement en ligne – déclaration d'impôts, assurances, ouverture d'un compte bancaire, etc. – au détriment du papier. Une situation qui pourrait bien laisser une frange de la population sur le carreau, notamment les personnes âgées. Dans l'ombre de l'e-ID, demain, de grandes multinationales étrangères comme Apple, Amazon, Google, etc., pourraient, elles encore, entrer dans la course... Des noms guère rassurants dans le traitement de données personnelles. Et cela alors qu'à terme, le vote en ligne creusera aussi son sillon exposant les votants à des publicités ciblées pour orienter leur choix.

Dans ce contexte, seule une carte d'identité numérique délivrée par l'Etat et soumise à un contrôle démocratique obtiendra la confiance de la population; et la fiabilité requise au processus. Rejeter la LSIE, c'est permettre à la Suisse de devenir une pionnière du service public numérique. Et refuser d'ouvrir la voie à la privatisation de bon nombre d'autres prestations tout en promouvant une égalité d'accès. ■

PROFIL



François Willen, nourri au fromage et au sport.

PAGE 2

SUISSE

La réforme pénale du viol fâche.

PAGE 3

VENTE

Non au travail du dimanche à Berne.

PAGE 5

NEUCHÂTEL

320 emplois menacés.

PAGE 7

Jiyana Tassin

«Il y a dix minutes, je parlais de politique internationale du sport et, maintenant, j'affine mes fromages!» s'exclame François Willen, 46 ans, de son air jovial. L'homme s'active au milieu des étagères remplies de meules. Des effluves d'ammoniac chargent l'atmosphère. «L'odeur vous dérange?» questionne-t-il, une pièce de 32 kilos dans les mains. Plein d'humour, l'entrepreneur saute du coq à l'âne, dépeignant ainsi une vie haute en couleur et... en saveur! Installé dans sa cave, dans la maison de ses parents au Mont-sur-Lausanne, l'artisan lève un pan de voile sur son existence. «De mes 0 à mes 40 ans, j'ai toujours été heureux. Puis, j'ai divorcé et j'ai aussi connu la tristesse.» Non sans rebondir... Aujourd'hui domicilié à Bienne, avec son garçon de 10 ans et sa fille de 14 ans, l'homme partage désormais sa vie entre le canton de Vaud et celui de Berne. Mais précise, en indiquant les murs qui l'entourent: «C'est ici que j'ai grandi. J'ai fait mon école primaire juste à côté.» La suite? Le fromager raconte avoir échoué aux Hautes études internationales à Genève à cause d'une mauvaise gestion de son temps. «A l'époque, j'entraînais des jeunes à la natation et je n'ai pas réussi à allier les deux.» Pas découragé pour autant, le jeune homme d'alors effectue avec succès une licence en histoire contemporaine, en sociologie et en économie politique à Fribourg. «J'étais tellement déçu d'avoir raté mon premier essai que j'ai même étudié, en plus, l'ethnologie.»

COMPLÉMENTARITÉ DES MÉTIERS

Bien que sportif depuis toujours, François Willen a préféré aux compétitions le seul plaisir procuré par ce loisir. «Le sport est devenu pour moi une façon de communier avec la nature mais aussi une activité sociale me permettant de nouer des contacts», explique le quadragénaire qui pratique régulièrement ski ou natation. «Mon palmarès est plus que moyen. J'étais un bon nageur régional, mais après trois années d'entraînement, mes élèves m'ont dépassé!» Modeste, François Willen peut pourtant s'enorgueillir d'une carrière impressionnante dans le domaine. De 1992 à 2004, l'homme est employé comme coach à Renens-Natation. Puis, en 2004, la Fédération suisse de natation l'approche pour lui proposer de devenir entraîneur national à Macolin. Un poste que François Willen occupera pendant près de quatre ans. Des années de gloire où il mène plusieurs athlètes comme Nicola Spirig aux Jeux olympiques. Mais si son métier le passionne, il confie que l'ego de certains athlètes a fini par le fatiguer. L'homme devient alors, en 2012, chef du sport d'élite et de la formation des entraîneurs à Swiss Triathlon. Il remplit encore plusieurs autres activités dans le domaine avant d'être, en 2019, engagé par la Swiss Ice Skating. «Il n'y a qu'une trentaine d'athlètes en Suisse qui pratiquent le patinage de vitesse. Mon travail consiste à augmenter ce chiffre d'ici à une dizaine d'années, notamment en

faisant la promotion de cette discipline.» Une activité intéressante, mais François Willen ressent le besoin d'exercer, en parallèle, un métier plus pragmatique. «Je passe la journée devant un écran et je m'occupe de mes fromages le soir. Une belle complémentarité.»

UNE HISTOIRE DE FROMAGES

Venu aider son fils pour le marché du lendemain, le père de François Willen, entre deux rangements, intervient: «J'ai eu 85 ans il y a deux ans. Il était temps de passer la main.» Et d'ajouter, des

étoiles dans ses yeux bleus: «Ce travail était une vraie passion pour moi!» Un engouement transmis à son garçon qu'il a initié au travail d'affinage des fromages. «J'avais l'impression d'avoir fait le tour dans le domaine du sport. L'envie de mon père de se retirer tombait bien, enchaîne François Willen, séduit lui aussi par l'activité. Il existe un lien entre mon métier d'entraîneur et celui de vendeur. J'aime les gens et ils me le rendent bien. Certains clients viennent toutes les semaines simplement pour discuter ou me dire bon-

jour.» François Willen apprécie aussi de partager ses connaissances. «J'ai du plaisir à expliquer aux clients comment sont conçus mes produits. Les gens ignorent souvent ce qu'ils mangent.» Lors du semi-confinement, l'artisan a dû toutefois arrêter son stand au marché. Mais il n'en est pas resté les bras croisés pour autant. En accord avec la commune, il a dressé un étalage... devant la maison familiale! Aujourd'hui, le fromager projette encore d'élargir son affaire en participant à d'autres marchés.

«LES GENS SONT DES MIROIRS»

Content au milieu de ses meules, François Willen n'a pourtant jamais imaginé gagner sa vie en tant que fromager, ni comme entraîneur sportif. «Enfant, je rêvais de devenir journaliste ou photographe. J'ai essayé d'obtenir des bourses et d'entrer dans une école de photo, mais ça n'était pas fait pour moi.» Ce rêve s'est tout de même en partie concrétisé, l'homme rédigeant des chroniques pour *La Région*. «Je collabore deux fois par mois avec ce journal. J'en profite pour parler de sport mais aussi des choses qui m'intéressent.» De nature curieuse, le Vaudois aux multiples casquettes n'hésite pas à se remettre en question... sauf peut-être quand la discussion porte sur l'évidence du réchauffement climatique. Et confie encore placer les relations au centre de ses actions. «Les gens sont des miroirs. Ils nous renvoient des reflets que l'on peut choisir de prendre... ou pas.» Au chapitre de ses loisirs, François Willen cite la lecture. Et notamment la poésie, comme *Paroles* de Prévert qu'il parcourt sans se lasser. «Ça fait du bien de se pencher sur de jolies choses en cette période», déclare le fromager et formateur qui définit le bonheur comme un accord avec soi-même mais aussi un partage de connaissances et de nourritures. Et assure être heureux. Personnalité sympathique et accueillante, sourire rieur... on le croit volontiers. ■



THIERRY PORCHET

«Je passe la journée devant un écran et je m'occupe de mes fromages le soir. Une belle complémentarité», affirme François Willen.

FROMAGER DANS LA COURSE

Chef du sport d'élite Speed au sein de la Swiss Ice Skating, formateur pour professeurs de sports aquatiques à Macolin et fromager, François Willen vit sa vie à 200%. Rencontre avec un homme aux multiples passions

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



On
testait
l'efficacité
du vaccin contre l'hiver.

«PRIVATISER NOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE EST UNE FOLIE»

L'Union syndicale suisse s'oppose à la privatisation de l'identité électronique. Et, dans ce sens, rejette la loi qui sera soumise au verdict des urnes le 7 mars prochain

Sonya Mermoud

Pas question de confier à des entreprises privées des données officielles et sensibles: lors d'une conférence de presse organisée le 2 février dernier à Berne, l'Union syndicale suisse (USS) a dit tout le mal qu'elle pensait de la Loi sur les services d'identification électronique (LSIE), combattue par référendum et soumise au verdict des urnes le 7 mars prochain. Rappelons que le projet vise à sécuriser l'accès à certains achats, prestations et relations avec l'administration sur internet. Grâce à l'identifiant unique, e-ID, sorte de passeport électronique, il sera possible de gérer des opérations à distance, y compris certaines nécessitant généralement de se présenter physiquement. Commander un extrait de son casier judiciaire ou ouvrir un compte bancaire n'exigeront, par exemple, plus de déplacement. Si l'Organisation faîtière syndicale est acquise à l'idée de disposer d'une identification sécurisée et fiable en ligne, elle estime en revanche que cette réalisation incombe au service public. Et a souligné les risques que représentait la délégation de cette prestation à des sociétés orientées vers le profit.

LE RENARD DANS LE POULAILLER...

«Cela ouvre la voie à la formation d'un oligopole, voire d'un monopole privé et, surtout, à une identification électronique à plusieurs vitesses, sans aucun contrôle, notamment sur les prix pour les utilisateurs», a-t-elle dénoncé dans un communiqué. Pour l'USS, la production d'un passeport est une tâche éminemment régalienne. Elle doit concerner l'Etat ou les autorités légitimées démocratiquement et ne doit pas être confiée aux lois du marché. Lors de son intervention, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, a insisté sur la va-

leur du service public, largement défendu par les syndicats. Pour le syndicaliste, la même logique doit prévaloir dans le domaine numérique afin de garantir l'égalité d'accès aux prestations fondamentales, comme le fait de pouvoir prouver son identité officielle à l'égard de tiers. «Tout le monde admet désormais que la pénétration marchande de nos intimités par des géants commerciaux, qui accumulent et commercialisent nos données, ouvre des dangers inédits. Ce danger touche désormais la base de nos démocraties. Dans ce contexte, privatiser notre identité numérique est une folie», a déclaré le responsable de l'USS. Et le syndicaliste de rappeler une valeur fondamentale présidant aux transactions numériques: la confiance. La prise en charge de l'émission et de la gestion de l'e-ID par l'Etat, indépendant de visées commerciales, favoriserait cette confiance et servirait *de facto* les intérêts du marché. Alors qu'avec la LSIE, même en prévoyant des contrôles des opérateurs, «on met le renard dans le poulailler et un garde-chasse pour le surveiller».

RISQUE D'ABUS

Secrétaire générale adjointe du Syndicat des services publics (SSP), Natascha Wey a, elle aussi, martelé que l'Etat devait avancer dans la numérisation et la prendre en main, «au service de l'intérêt général et non de profits privés». La collaboratrice du SSP a partagé son inquiétude de voir le consortium «SwissSign Group» – qui réunit des grandes entreprises dont une majorité de banques, d'assurances et de caisses maladie (Swiss Life, UBS, Axa, Swica ou encore CSS) – se trouver dans les starting-blocks pour réaliser l'émission des e-ID en cas d'acceptation de la loi. Un groupe jugé «particulièrement mal adapté pour remplir cette tâche», alors que le développement du dossier

électronique du patient est en cours. «Confier l'exploitation des identités électroniques aux assureurs maladie accroît le risque d'abus pour des données hautement sensibles et donne un signal catastrophique. La numérisation du dossier du patient doit reposer sur des solutions d'intérêt public et sans but lucratif. Sinon elle ne bénéficiera pas de la confiance nécessaire.» Le président de Syndicom, Daniel Münger, a encore évoqué le risque d'un creusement du fossé numérique et social si la Confédération renonce à sa responsabilité en la matière au profit

d'entreprises privées. Et a aussi qualifié ses possibilités de contrôle «de farce». Dans ce contexte, l'USS estime qu'il faudra, le 7 mars, dire clairement «non» à la loi, convaincue que Confédération, cantons et communes sont parfaitement capables d'assurer la numérisation. «La Suisse peut devenir une pionnière du service public numérique. Elle dispose des moyens et des compétences nécessaires.» ■



Les syndicats ont dit tout le mal qu'ils pensaient de la Loi sur les services d'identification électronique (LSIE), refusant de voir des données sensibles en mains d'entreprises privées.

La réforme pénale du viol fâche

La Commission juridique du Conseil des Etats a proposé de réformer la conception juridique du viol. Cette définition est décriée au sein des milieux féministes, qui la jugent rétrograde

Olalla Pineiro

Le consentement ne semble pas déterminant lors d'un viol. Chargée de réviser la notion pénale du viol, la Commission juridique du Conseil des Etats a lancé en consultation lundi passé un projet de loi controversé. Elle reste sur le statu quo en estimant que les actes sexuels non consentis doivent s'accompagner de violences ou de menaces pour être considérés comme des crimes, faute de quoi ils seront classés sous la catégorie d'«atteintes sexuelles», qui prévoit des peines plus légères. Assimiler un viol

à un «délit» et non pas à un «crime» implique en effet une réduction de la peine maximale de dix à trois ans. «Les arguments sont irrecevables, regrette Lisa Mazzone, élue Verte et membre de la commission. C'est extrêmement problématique de différencier les viols avec ou sans contraintes. Ces derniers seraient vus comme moins graves et considérés comme des «faux viols». Or, le poids des mots est crucial et un viol doit être reconnu comme tel.» Si le texte n'est pas encore définitif, il fait déjà du bruit dans le milieu associatif. Pour Cyrielle Huguenot, responsable droits des femmes chez Am-

nesty International Suisse, la Suisse ne répond pas aux standards des droits humains en excluant le consentement de la définition du viol, comme prévu par la Convention d'Istanbul. «Sanctionner certains rapports sexuels non consentis en tant qu'atteintes sexuelles ne rend pas justice aux victimes. La gravité de la peine dépendrait alors dans certains cas de la réaction de la victime, ce qui contribue à la culpabiliser», ajoute-t-elle. Côté Grève féministe, c'est l'incompréhension. «Ce qui est problématique avec le viol, c'est le fait qu'il constitue une grave atteinte à l'autodétermination sexuelle. Cet élément est fortement aggravé en cas de violence physique mais cela ne doit pas constituer la condition absolue pour définir le viol», avance Kaya Pawlowska, membre du groupe sur les violences sexistes et sexuelles de la Coordination romande pour la Grève féministe.

UNE MÉCONNAISSANCE DE LA RÉALITÉ

Pour rappel, le Code pénal suisse distingue le viol de la contrainte sexuelle. Si chaque infraction dépend de l'acte sexuel commis (pénétration vaginale ou non), toutes deux impliquent l'usage de la «menace» ou de la «violence». Une définition qui ne correspondrait pas à la réalité. «La majorité des viols est commise par des personnes connues ou des proches. La menace ou la violence ne sont pas forcément mobilisées, puisqu'il existe un lien de confiance», affirme Kaya Pawlowska. Par ailleurs, Cyrielle Huguenot explique qu'il arrive souvent que les victimes se retrouvent dans un état de surprise ou de choc, les rendant incapables de se défendre. Un constat appuyé par Lisa Mazzone: «Le projet est en décalage avec les connaissances. Il existe toujours cette conception stéréotypée du viol, où un inconnu surgirait soudainement dans la rue. C'est une minorité des cas.»

Douze pays européens ont adapté leur législation sur le viol, comme l'Allemagne, la Suède ou la Croatie, tandis que le pas est à deux doigts d'être franchi en Espagne. La Suisse, elle, est à la traîne. Un phénomène qui s'expliquerait notamment par le fait que le viol est encore individualisé, selon

Kaya Pawlowska. «On entend souvent que c'est dû à la personnalité déviante de l'auteur. Ce n'est pas considéré comme une problématique globale de société, ce qui se répercute au niveau institutionnel.» Plusieurs cantons ne disposent en effet pas de structure consacrée aux questions d'égalité et plus de 55% des femmes disent ignorer l'existence de centres de conseil pour les victimes de violences dans leur région, d'après un sondage de l'institut gfs.bern réalisé en 2019.

UNE LIBÉRATION DE LA PAROLE

Inclure le consentement permettrait donc une meilleure légitimation de la victime et une libération de la parole. En Suisse, seules 8% des victimes portent plainte (gfs.bern). Les raisons principales: la honte et la peur de ne pas être crue. «Ce sont des situations difficiles à prouver. Des professionnels dissuadent la victime de porter plainte, car elle n'a pas de traces de contraintes. En intégrant le consentement, on abroge cette barrière et on donne un signal clair sur ce qui est toléré ou non», explique Lisa Mazzone. On observe par exemple une augmentation de plaintes en Allemagne et davantage de poursuites en Suède après le changement de loi. Sanctionner les rapports sexuels non consentis en tant que viols ne remettrait pas en cause la présomption d'innocence, contrairement à ce que craignent certains élus. «La difficulté du processus ne change pas. Le bénéfice du doute profitera toujours à l'accusé, mais le procès se focalisera sur l'accusé et non plus sur la victime», affirme la Verte. Cyrielle Huguenot insiste aussi sur le fait qu'il existe des techniques d'entretien pour déterminer la crédibilité des témoignages, ainsi que des preuves tangibles, comme des témoins, un état dépressif de la victime ou des consultations thérapeutiques. La phase de consultation prendra fin le 10 mai prochain. Jusque-là, les milieux féministes promettent une forte mobilisation pour faire déferler la vague violette sous la Coupole fédérale. ■



Quand c'est non, c'est non. Le 25 novembre dernier, lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Grève féministe s'était mobilisée pour exiger l'intégration de la notion de consentement dans la définition du viol.

OLIVIER VOGELSANG

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 190 000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

UNIA

Le Syndicat.

Rejoignez notre équipe au niveau national au 1^{er} avril 2021 ou pour une date à convenir comme

Secrétaire syndical-e national-e pour les branches du secteur des services 80%

Ce que vous faites bouger

- Construction syndicale dans les branches du secteur des services (en particulier dans le commerce de détail)
- Préparation, direction et coordination de campagnes
- Conduite de négociations

Ce que vous apportez

- Expérience en tant que secrétaire syndical-e ou dans une fonction similaire
- Expérience dans la direction de projets et de campagnes
- Esprit conceptuel et stratégique
- Capacité d'organisation et de planification
- Grande force de conviction et de communication
- Très bonnes connaissances du français avec de bonnes connaissances de l'allemand, ou inversement

Ce que nous vous offrons

Un travail passionnant et varié au siège principal d'Unia. Unia vous garantit des conditions de travail modernes. Avec la semaine de 40 heures, au moins 5 semaines de vacances et un salaire équitable, ainsi que des congés parentaux intéressants. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend, avec des hiérarchies plates.

Intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet par courriel à: bewerbung.be@unia.ch

Véronique Polito et Mauro Moretto (coresponsables du secteur) se tiennent à disposition pour tout complément d'information au 031 350 24 71 ou 031 350 22 93.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

Dans l'urgence, donner les premiers soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2



MEDECINS SANS FRONTIERES
ARZTE OHNE GRENZEN

**WWW.
EVENEMENT.CH**



**Service des transports
Croix-Rouge**

Rester mobile, malgré l'âge,
la maladie ou le handicap

Téléphone 031 387 71 11
fahrdienst@redcross.ch

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année 2020 également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une «attestation de contributions de solidarité».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année 2020. Pour les membres du syndicat Unia dont le sociétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession pour 2020 se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,



entre 200 et 307 francs
(si les cotisations de membre sont supérieures à 304 francs).

- En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!
- Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2021 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

**À VOS CÔTÉS
DANS LES LUTTES
SYNDICALES**

GRÉGOIRE JUNOD — ÉMILIE MOESCHLER
DAVID PAYOT — FLORENCE GERMOND

→ 7 MARS 2021
À LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE



«LE DIMANCHE DOIT RESTER UN JOUR DE REPOS»

Le 7 mars, les électeurs du canton de Berne devront se prononcer sur une extension des ouvertures dominicales des commerces, qu'Unia et une vaste coalition appellent à refuser

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Le 7 mars prochain, les électeurs du canton de Berne sont appelés à se prononcer sur une révision de la Loi sur le commerce et l'industrie votée l'année dernière par une majorité du Grand Conseil et qui prévoit de faire passer de deux à quatre le nombre annuel d'ouvertures dominicales des magasins. Emmenée par les quatre régions d'Unia actives dans le canton, une vaste coalition a saisi le référendum, déposé 17 400 signatures authentifiées récoltées en l'espace de trois mois et appelle à rejeter cette modification dans les urnes. Cela afin de protéger le personnel de vente et le commerce local, comme l'explique Rebecca Lena, secrétaire régionale d'Unia Transjurane. Interview.

Pourquoi vous opposez-vous à l'ouverture des commerces deux dimanches supplémentaires?

Le dimanche doit rester le jour non ouvrable de la semaine et on ne devrait y renoncer que dans certains cas, par exemple dans le cadre du service public. Il s'agit d'une journée de repos, de détente, de réflexion et qui permet les contacts sociaux.

Mais il y a sûrement des vendeurs et des vendeuses volontaires pour travailler le dimanche, pourquoi les en empêcher?...

Si cette votation a lieu, c'est parce qu'au départ, nous avons consulté nos membres de la branche du commerce de détail, les vendeurs et les vendeuses, et leur avons demandé si nous devions aller au référendum ou non. Leur réponse a été très claire: ils ne veulent pas plus d'ouvertures dominicales. Ils nous ont demandé de

récolter les signatures nécessaires, ce que nous avons fait. Deux dimanches de vente en plus, c'est une charge supplémentaire importante, alors que les conditions de travail sont déjà difficiles avec des bas salaires et de longues heures de présence. Avec la crise du Covid-19, les vendeurs et les vendeuses ont, en outre, été très sollicités. On a dit qu'il fallait les remercier, mais deux dimanches de plus, ce n'est pas un remerciement, c'est une gifle! Un véritable remerciement aurait pris la forme d'une augmentation salariale.

Ces ouvertures ne créeront-elles pas de l'activité et des emplois? Dans cette période de marasme économique, ne faut-il pas favoriser au maximum les commerces?

On constate que, dans cette crise, les commerces qualifiés d'essentiels n'ont pas accusé de pertes, ils ont plutôt accumulé des gains, cela signifie que les magasins fermés le dimanche n'empêchent pas la consommation. Si on ne fait pas ses commissions le dimanche, on les fait les autres jours de la semaine, on a toujours la même somme d'argent dans son porte-monnaie. Quant aux petits commerçants, ils ne sont pas favorables du tout aux ouvertures dominicales, ils le disent dans le cadre de la campagne, cela ne leur rapporte

pas plus. Les seuls gagnants sont les grandes chaînes.

Un autre argument, c'est la concurrence du commerce électronique.

La concurrence du commerce électronique est indéniable, mais encore une fois, qui en fait les frais? Ce sont souvent les petits commerçants. Les grandes chaînes sont, elles-mêmes, des acteurs importants du commerce en ligne. Elles se plaignent d'un côté et gagnent de l'autre, alors



Emmenée par Unia, une vaste coalition a saisi le référendum et déposé 17 400 signatures récoltées en l'espace de trois mois.

POING LEVÉ

OCTOBRE VERT

Par Jérôme Béguin

En condamnant l'Etat français pour «carence fautive» dans son «inaction climatique», la justice a pris une décision historique la semaine dernière, qui ravit les défenseurs de l'environnement. A l'image de l'acquiescement, en première instance, des douze activistes ayant occupé Credit Suisse de Lausanne en 2019. Dans tous les pays, la prise de conscience de la catastrophe écologique progresse et les initiatives des citoyens, des entreprises, des tribunaux et des Etats fleurissent. Même modestes ou critiquables sous certains aspects – telle la nouvelle Loi sur le CO₂ sur laquelle nous voterons cette année – ces mesures semblent aller dans le bon sens. On sent qu'un tournant est pris. Il reste cependant largement insuffisant. Les experts nous le disent: pour limiter à 1,5 °C le réchauffement à la fin du siècle et, donc, l'ampleur des cataclysmes à venir, il faudrait s'engager rapidement dans une réduction massive des émissions. On n'en prend pas le chemin et certains, comme les «collapsologues» Pablo Servigne (*Comment tout peut s'effondrer*, Le Seuil, 2015) ou Yves Cochet (*Devant l'effondrement*, Les Liens qui libèrent, 2019), s'y résignent et s'y préparent.

Dans son dernier ouvrage, *Que crève le capitalisme, ce sera lui ou nous* (Le Seuil, 2020), Hervé Kempf, ancien responsable de la rubrique écologie du *Monde* et directeur du site Reporterre, appelle, de son côté, à dépasser le fatalisme et à mener la bataille contre la «caste criminelle» qui domine le système. «On ne la convaincra pas, on la contraindra», estime le journaliste. Comment? Hervé Kempf égrène les stratégies, l'action directe sous la forme d'une «guérilla pacifique» restant pour lui une nécessité constante, il se réfère entre autres à Andreas Malm. Dans *Comment saboter un pipeline* (La fabrique, 2020), écrit avant l'arrivée du Covid-19, cet universitaire suédois envisage sérieusement la solution de la violence matérielle, en rappelant des luttes passées ayant usé d'atteintes à la propriété privée, à l'instar des suffragettes britanniques et de leurs vitres brisées. Malm témoigne de sa participation à une campagne de dégonflage de pneus de SUV en 2007 à Stockholm, qui a provoqué une baisse temporaire des ventes de ce type de véhicules dans son pays. De quoi donner des idées à certains: huit SUV ont été dégonflés un week-end de janvier à Pully (VD), nous apprend la presse. Le hic, c'est que la paralysie de l'appareil de production n'est pas envisagée, alors que, comme le soulignait le journal de Solidarité dans une recension, «le meilleur moyen de saboter un pipeline reste encore de bloquer son fonctionnement».

Après l'expérience de ces derniers mois, Malm juge, dans *La chauve-souris et le capital* (La fabrique, 2020), que «le temps n'est plus au gradualisme», il évoque cette fois d'impératives «méthodes révolutionnaires»: «Apprendre à vivre sans combustibles fossiles en un rien de temps, briser la résistance des classes dominantes, transformer durablement l'économie, refuser d'abandonner même si les pires scénarios se réalisent, émerger des ruines en usant de la force et des compromis nécessaires, organiser la période transitionnelle de la restauration, habiter le dilemme...» L'anticapitalisme pourrait bien être de retour d'après l'auteur, qui voit dans le socialisme une «banque de graines pour l'urgence chronique». Alors semons à la volée. ■

«Le moment propice pour prendre des cours»

Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration veulent promouvoir la formation. Depuis janvier, les frais de cours sont entièrement pris en charge

Aline Andrey

Un cours de serveur, d'aide de cuisine, de buanderie et de lingerie, d'hygiène et de sécurité au travail ou encore de sommelière suisse de la bière ou de chef cuisinier? Le programme soutenu par la Convention collective nationale de travail (CCNT) comprend 38 cours agréments de diplômes et de brevets fédéraux depuis 2010 déjà. Mais, en ces temps incertains et d'arrêt d'activité obligé, les frais de formation seront encore davantage subventionnés pour être intégralement pris en charge. Et ce, pour tous les cours



OLIVIER VOGELSANG

Le programme propose une vaste palette de cours pour devenir serveur, aide de cuisine, de buanderie et de lingerie ou encore chef cuisinier.

débutés avant le 30 août 2021, comme l'ont décidé les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration, dont Unia. Les cours sont ouverts au personnel de l'hôtellerie-restauration en RHT et pour les personnes qui auraient été licenciées il y a moins de six mois. La formation continue profite non seulement aux collaborateurs, mais aussi aux employeurs soumis à la CCNT, car les coûts salariaux seront couverts en totalité (sous forme de forfait, donc de petits différentiels sont toutefois possibles). «En général, les patrons rechignent à laisser leurs employés se former disant ne pas pouvoir se passer de leurs services durant leurs absences. Donc c'est vraiment le moment propice pour prendre des cours, estime Mauro Moretto, responsable national de la branche d'Unia. L'année passée, beaucoup de cours ont dû être arrêtés, car il n'était plus possible de les donner. Aujourd'hui, tout est mieux organisé.»

Pour le responsable syndical, la formation est nécessaire, même si la situation du secteur est extrêmement difficile. «Même si beaucoup de faillites risquent d'avoir lieu, je pars du principe qu'il y aura une normalisation. La population indigène et les touristes vont revenir dans les restaurants et les hôtels. C'est une branche qui va rester importante et qui a spécialement besoin de personnel qualifié. Chaque formation offre une plus grande opportunité de trouver du travail.» ■

Informations sur les cours et les inscriptions sur: formation-incluse.ch et unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/secteur-des-services/hotellerie-restauration/formation

LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE DU «FAUX RÉFUGIÉ»

Dans un livre collectif, des chercheurs décryptent l'évolution du droit d'asile suisse à l'aune du discours sur les prétendus abus. Une posture politique qui permet d'asseoir la légitimité de l'Etat

Aline Andrey

Le 1^{er} janvier 1981, la Loi sur l'asile entrait en vigueur en Suisse. Quarante ans et dix révisions plus tard, la politique d'octroi du statut de réfugié est de plus en plus restrictive. Ces durcissements ont été accompagnés d'un discours généralisé fondé sur la notion d'abus. Un ouvrage collectif de chercheurs romands et suisse-alsaciens revient sur l'évolution de la représentation du demandeur d'asile. En résumé, il montre qu'avant cette loi, l'accueil des personnes en fuite, majoritairement européennes, relevait d'une position géopolitique de l'Occident contre les Etats communistes. Les réfugiés d'alors servaient, de surcroît, le monde du travail en quête de main-d'œuvre. Dès les années 1980, les discours dominants sur les «faux réfugiés» ou «réfugiés économiques» ont polarisé les débats et généré une criminalisation des migrants sous prétexte de garantir un droit d'asile aux «vrais réfugiés». Les restrictions de plus en plus nombreuses dans l'octroi d'un permis et dans les conditions d'accueil ont été accompagnées de la construction d'un imaginaire de l'abus à tous les échelons, de la rue au Parlement en passant par les bureaux d'audition et les centres de détention. Il en ressort une construction péjorative autour du «réfugié économique», qui ne tient pas compte des «relations de causalité entre économie, violence et oppression». Les dégâts humains et sociétaux de cette politique du soupçon dans les discours et les pratiques sont, eux aussi, ignorés. Ce biais est renforcé par la désinformation, l'absence de sensibilisation et d'interactions. Trois questions à Anne-Cécile Leyvraz, collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne, coéditrice de l'ouvrage *Asile et abus. Regards pluridisciplinaires sur un discours dominant*.

Pourquoi ce livre?

Nous avions envie de décortiquer le discours de «la lutte contre les abus», omniprésent dans le traitement de la question de l'asile, et de montrer que celui-ci est né dans un contexte socio-politique particulier, grosso modo à partir des années 1980, avec l'arrivée d'une population de réfugiés extra-européenne, non choisie, dans un contexte économique difficile et une complexification des migrations. Les contributions de l'ouvrage illustrent différentes manifestations de ce discours qui est structurant. La culture du soupçon et de la méfiance se retrouve dans les décisions des autorités, dans les discours et les affiches politiques, lors des auditions et dans les centres de détention où les agents, pour donner du sens à leur travail, mobilisent ce discours de l'abus. Dans ce contexte, le Secrétariat d'Etat aux migrations se positionne comme le garant et le protecteur d'un système qui doit permettre de faire le tri entre les «vrais» et les «faux», les «bons» et les «mauvais». Il y a également une dimension morale qui apparaît.

La suppression de l'aide sociale, dès 2004, pour les personnes recevant une décision de non-entrée en matière (NEM)* et, dès 2008, à tous les demandeurs déboutés, a-t-elle eu les effets escomptés?

Cet outil politique a été présenté, d'une part, comme un moyen d'inciter au départ les personnes déboutées et ayant reçu une décision de non-entrée en matière et, d'autre part, de dissuader les «faux» réfugiés de venir. Mais il sert aussi, et surtout, à réaffirmer la souveraineté de l'Etat, à donner l'impression du contrôle et à répondre aux inquiétudes d'un certain électorat en leur montrant que le gouvernement agit.



Centre d'accueil de requérants d'asile à Genève. L'ouvrage collectif revient sur l'évolution de la représentation du demandeur d'asile et les dégâts humains et sociétaux de la politique du soupçon dans les discours et les pratiques.

Or, les mouvements migratoires répondent à d'autres logiques. Les personnes en exil ne choisissent pas un pays en fonction de la qualité de l'accueil. L'aide d'urgence a surtout créé des situations de détresse et une exclusion du tissu social. Alors qu'elle est pensée pour du court terme, nombre de personnes vivent avec cette aide minimale depuis des années. Certaines n'ont pourtant aucune possibilité de retour, puisqu'elles ne sont reconnues par aucun Etat. D'autres décident de sortir de ce système qui n'est pas inconditionnel. Il est délivré au prix d'un contrôle qui les expose à un renvoi forcé, car elles doivent se présenter régulièrement au Service de la population de leur canton. Certaines restent sur le territoire suisse, mais sans papiers. Dans tous les cas, c'est

une vulnérabilisation qui favorise des formes d'exploitation.

Les vols spéciaux sont-ils aussi un moyen pour l'Etat de montrer sa souveraineté?

Oui, c'est un moyen d'exécuter de force les décisions de renvoi, mais ils comportent de nombreux risques pour les personnes renvoyées qui sont parfois soumises à des mesures de contraintes disproportionnées. Cela soulève aussi la question de la dimension économique de la gestion de la migration. Un vol spécial, qui impose de mandater une compagnie aérienne et toute une panoplie d'agents et d'agentes, coûte très cher. Tout comme la privatisation des centres d'hébergement. Ou encore les renvois Dublin. Pourtant, ces dépenses sont moins visibles, moins

discutées que celles concernant la mise en œuvre des mesures intégratives et de formation qui, elles, occupent davantage l'espace public. Les politiques migratoires, ici et ailleurs, interrogent sur les priorités, les valeurs et la prise en compte de la vie des gens en exil. ■

Asile et abus. Regards pluridisciplinaires sur un discours dominant, Anne-Cécile Leyvraz (dir.), Raphaël Rey, Damian Rosset et Robin Stünzi, avec la collaboration de Teresa Gordzielik, Barbara von Rütte, Nesa Zimmermann (contributions en français et en allemand), postface de Jean-Pierre Tabin, Editions Seismo, 2020.

*Les personnes frappées d'une NEM ou déboutées touchent une aide d'urgence qui représente moins de la moitié de l'aide sociale, généralement sous forme de bons.

ARCHIVES CONTESTATAIRES Deux expos virtuelles à visiter

Jérôme Béguin

Covid oblige, les Archives contestataires, cette association basée à Genève qui collecte et archive depuis une quinzaine d'années les documents de mouvements sociaux de la seconde partie du XX^e siècle, ont été amenées à suspendre leurs habituelles soirées-débats. Mais les amateurs d'histoire du mouvement ouvrier et social auront toutefois le plaisir de visiter deux expositions virtuelles inaugurées sur le site des Archives, de se balader en quelques clics de salle en salle en consultant documents et explications. La première de ces expos, intitulée «Survivre à l'innovation technique», revient sur les luttes des typographes dans les années 1960-1990, période caractérisée par le passage à l'offset et à la photocomposition puis à l'informatique, synonyme d'automatisation et de déqualification pour les travailleurs. Des tensions sur les réponses syndicales à apporter aux innovations techniques divisent la Fédération suisse des typographes et sa section genevoise, qui constitue un courant d'opposition et forme entre 1969 et 1974 un Comité de base de l'imprimerie. La contestation se poursuit en 1977 lors du renouvellement de la convention collective, lorsque la section du bout du lac exige et obtient, après une grève, la semaine de quarante heures. En 1980, malgré des désaccords toujours forts, le syndicat se décide à lancer une grève nationale, du jamais vu depuis 1922. «Survivre à l'innovation technique» aborde aussi les conflits chez Studer (1982) et à la *Tribune de Genève* (1990), et présente une quinzaine de clichés du collectif Interfoto consacrés aux grèves genevoises dans l'imprimerie. La seconde expo met en valeur des pièces intéressantes de la collection d'affiches des Archives contestataires regroupées en cinq salles thématiques: «Sérigraphie contre l'impérialisme», «Populariser la grève», «Contester la course accélérée vers l'avenir», «Des affiches pour une Suisse sans armée» et «L'affiche en Etat d'urgences». Cette dernière réunit des visuels du mouvement genevois pour la culture et la vie nocturne Etat d'urgences installé dans les murs de l'Usine depuis 1989. Une dernière page est réservée à des curiosités inclassables. ■

Expos virtuelles sur: expo.archivescontestataires.ch



Manifestation genevoise de solidarité avec le Chili, 1974.



Groupe pour une Suisse sans armée contre l'achat de nouveaux avions de combat.



Manifestation lors de la grève des typographes en 1977 à Genève.



Grève chez Studer en 1982.

JOHNSON & JOHNSON: UNIA DÉFEND LES DROITS DES SALARIÉS

L'entreprise Johnson & Johnson a annoncé vouloir supprimer 320 emplois dans le canton de Neuchâtel. Unia a proposé son soutien aux travailleurs

Sonya Mermoud

Coup dur pour l'emploi à Neuchâtel. Le 28 janvier dernier, l'entreprise Johnson & Johnson, spécialisée dans la production de matériel pharmaceutique, d'hygiène et de cosmétiques a annoncé vouloir supprimer 320 emplois dans le canton. Ces coupes dans les effectifs frappent en particulier ses filiales Ethicon Sàrl, Ethicon Women's Health & Urology, Medos Sàrl et Medos international Sàrl. La restructuration est prévue sur une durée totale de 12 à 26 mois. But de l'opération: délocaliser les activités au Mexique et à Porto Rico. «Cette décision est incompréhensible. Le secteur dans lequel évolue Johnson & Johnson n'a guère été touché par la crise sanitaire, même si le groupe a aussi recouru quelque temps à la réduction d'horaire de travail», commente Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel, non sans fustiger la méthodologie appliquée par la société pour contourner les dispositions légales relatives à la procédure de consultation.

MÉTHODE INACCEPTABLE

«Cette dernière court jusqu'au 11 février, soit seulement neuf jours ouvrables. C'est inacceptable. Il est impératif que la procédure prévue par la loi soit rétablie.» Dans ce contexte, Unia a demandé que le processus puisse s'échelonner sur une période de quinze jours ouvrables

à compter de la réception des documents utiles à la recherche d'alternatives aux licenciements. Rappelons que l'employeur a le devoir de donner les informations nécessaires aux collaborateurs pour qu'ils puissent faire des propositions dans ce sens ou tout au moins limiter le nombre de pertes d'emplois. «Nous avons écrit à l'entreprise afin de fixer rapidement une date de rencontre. Et pour exiger qu'elle respecte les droits des salariés. En vain. Cette dernière a précisé préférer consacrer son énergie aux travailleurs...» De quoi susciter la colère du syndicat qui s'interroge aussi sur la manière dont ont été élues les personnes de référence siégeant à la Commission du personnel, au nombre de trois seulement. Tout comme il s'inquiète de l'absence, à ce stade, de plan social. «Selon nos informations, rien n'a été pour le moment proposé. Il semblerait que la société s'oriente vers des indemnités de départ. Il faut garder en vue que Johnson & Johnson gagne beaucoup d'argent. Son bénéfice s'est élevé l'an dernier à quelque 14 milliards de dollars.» La syndicaliste note encore que les perspectives de la société sont bonnes, aussi en raison de son positionnement pour un vaccin anti-Covid.

CRAINTES AU RENDEZ-VOUS

Dans ce contexte, Unia a organisé vendredi et mardi derniers des assemblées extraordinaires du personnel pour qu'il puisse se déterminer sur l'avenir des



Site de Johnson & Johnson à Neuchâtel. La direction a refusé de rencontrer des représentants d'Unia.

emplois et les éventuelles actions à mener. Les premières réunions ont regroupé quelques dizaines de travailleurs. «Il ressort de ces contacts que les salariés craignent de se montrer au côté du syndicat. Plusieurs nous ont demandé de nous montrer discrets quant à leur présence. D'autres misent aussi sur des indemnités de départ qu'aurait promises la direction et hésitent du coup à nous solliciter. Mais, comparativement à un plan social, qui serait alors négocié,

cette possibilité est bien moins intéressante. Et ces compensations pourraient être conditionnées à une série de clauses défavorables pour les employés» souligne Silvia Locatelli, tout en précisant avoir informé les travailleurs qu'ils devaient réagir très rapidement et avoir organisé un lien Zoom où ils pourraient encore se renseigner. «Nous les avons avertis que, le délai de consultation passé, il ne sera plus possible de revenir en arrière.»

Le syndicat a aussi interpellé les autorités neuchâteloises pour qu'elles veillent de leur côté à la stricte préservation des droits du personnel. «L'enjeu est de taille compte tenu du nombre d'emplois directement touchés, mais aussi des conséquences qu'aurait une réduction massive de l'activité du groupe dans la région.» ■

Les scénarios de CarPostal inquiètent les chauffeurs jurassiens

La filiale de La Poste doit reprendre à la fin de l'année l'exploitation du réseau de bus du Jura, le syndicat SEV attend des garanties quant au maintien des emplois et des salaires

Jérôme Béguin

L'avenir des chauffeurs de bus jurassiens inquiète grandement le syndicat des transports SEV. Rappelons que le Jura est le premier canton – et le seul jusqu'à présent – à avoir ouvert tout son réseau de bus à la concurrence. CarPostal, qui exploitait déjà une partie des 39 lignes régionales, a remporté l'année dernière la mise au concours et doit reprendre d'ici à décembre l'ensemble du réseau. Les conducteurs jurassiens et leurs deux syndicats, Syndicom pour CarPostal et le SEV pour les Chemins de fer du Jura (CJ), s'étaient mobilisés à plusieurs reprises par le biais de pétitions et de manifestations, relayées par des initiatives parlementaires, en exigeant que les entreprises soumissionnaires

soient signataires d'une convention collective de travail (CCT) et respectent les conditions de travail et d'engagement de la région. Face aux deux entreprises étrangères sur les rangs, l'espagnole Alsa et la française RATP, le choix de la filiale de La Poste fut un soulagement, même si les syndicalistes du SEV regrettaient que les CJ se retrouvent dans le camp des perdants et n'obtiennent pas quelques lignes à exploiter. La société du géant jaune s'engageait à reprendre les chauffeurs des CJ, sans rassurer entièrement le SEV. Pour le syndicat, cette mise au concours aurait ouvert la spirale du dumping et de la sous-enchère salariale. Les craintes du SEV ne se sont pas dissipées ces derniers mois, bien au contraire. «D'après le responsable exploitation du secteur ouest chez CarPostal, trois scénarios sont aujourd'hui à l'étude: dans le premier, CarPostal reprend l'ensemble du réseau, dans le deuxième, il en sous-traite une partie aux CJ et, dans le troisième, il confie des lignes aux Auto-transports Tramelan-Saignelégier-Les Pommerats-Goumois (TSPG), explique Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical du SEV. Les TSPG ne disposent d'aucune CCT, ça ne correspond pas aux motions votées par le Parlement jurassien. Ça ne joue pas. En outre, CarPostal ne nous a pas confirmé que les employés des CJ pourraient maintenir leur taux d'occupation. Ces collègues risquent de travailler autant de jours par année, mais avec des pauses plus longues. Ils pourraient commencer à 6h pour finir à 18h avec quatre ou cinq pauses dans la journée et, en plus, une perte salariale.» Pour Jean-Pierre Etique, le meilleur scénario est une sous-traitance aux CJ, soit la variante la moins différente de la configuration d'aujourd'hui. «Nous attendons des garanties de la part de CarPostal quant au maintien des emplois, des salaires et des taux d'engagements actuels. Et tant que nous n'aurons pas reçu ces assurances, nous maintiendrons la pression.» ■



Les conducteurs jurassiens et leurs deux syndicats, Syndicom pour CarPostal et le SEV pour les Chemins de fer du Jura (CJ), s'étaient mobilisés à plusieurs reprises pour exiger que les entreprises soumissionnaires soient signataires d'une convention collective de travail.

BRÈVES

TÉLÉTRAVAIL: LA BAGARRE CONTINUE À GENÈVE CHEZ ROLEX

A Genève, Rolex rechigne encore et toujours à appliquer les prescriptions sanitaires. Au plus fort de la deuxième vague, Unia avait recensé 120 cas positifs en deux semaines dans l'entreprise. Le groupe horloger refusait pourtant d'organiser les quarantaines des collègues en contact et de basculer en télétravail, alors recommandé par le Conseil fédéral. Toutefois, depuis le 18 janvier, le travail à domicile est devenu obligatoire pour les activités qui le permettent et les personnes vulnérables sont protégées par des mesures spécifiques. Elles bénéficient d'un droit au télétravail ou d'une protection équivalente sur le lieu de travail et, si ce n'est pas possible, l'employeur doit les exempter de l'obligation de travailler. «Rolex a refusé de mettre en œuvre les deux dispositions, y compris dans le cas d'une femme enceinte, qui a vécu une fausse couche l'année passée», déplore Alejo Patiño, secrétaire syndical d'Unia Genève. Le syndicat a dû de nouveau saisir l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). «Rolex a finalement renvoyé toutes les personnes à risque à la maison sur présentation d'un certificat médical, c'est une victoire pour le personnel à risque, mais pour le reste, la société a organisé le télétravail une semaine sur deux par roulement. Cela est contraire à l'Ordonnance 3 Covid-19 et Unia a dénoncé cette situation à l'OCIRT. L'inspection et les discussions sont en cours. Nous avons eu beau leur expliquer que, sur le plan de la productivité, et selon les secteurs, le personnel indiquait qu'il valait mieux travailler en permanence à la maison, on nous a répondu que 50% en télétravail est un bon chiffre pour Rolex...» La bagarre continue. ■ JB

UNE CHAÎNE DE DAVOS À GENÈVE...

Enorme succès pour l'appel urgent en ligne de l'Union syndicale suisse (USS) «Pas touche aux rentes des femmes!» (voir la dernière édition de L'ES). Vendredi passé, en seulement une semaine après son lancement, près de 300 000 personnes l'avaient déjà signé, manifestant ainsi leur opposition à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et à la réduction des rentes qui y est liée. Si toutes se tenaient la main, a souligné en substance l'Organisation faîtière dans un communiqué, elles formeraient une chaîne de Davos à Genève. «Ce cri du cœur qui traverse la Suisse donne un mandat clair: il est temps d'améliorer la sécurité des rentes de vieillesse et d'augmenter celles des femmes», a commenté l'USS dans un communiqué. Rappelons que la révision de l'AVS en cours entend faire travailler les femmes jusqu'à 65 ans au lieu des 64 actuels et prévoit de surcroît des compensations jugées scandaleusement basses. «Après l'énorme mobilisation de la Grève des femmes* le 14 juin 2019, il serait grand temps d'effectuer enfin des progrès concrets», a estimé l'USS insistant sur l'écart des rentes des femmes avec celles des hommes, en particulier dans le 2^e pilier, concrétisé toujours par un tiers de moins environ. ■ SM

Pour signer l'appel, aller sur: appel.rentes-des-femmes.ch

GREENPEACE: VIANDE SUISSE SUR LE GRIL

La dépendance de l'agriculture suisse aux importations nuit gravement à l'environnement, estime Greenpeace

Sonya Mermoud

La viande helvétique, moins suisse qu'elle n'y paraît. Voilà ce qui ressort d'une étude menée par Greenpeace. Dans un communiqué de presse du 2 février, l'ONG précise, enquête à l'appui, que plus de la moitié du fourrage concentré nourrissant les animaux de rente dans notre pays est importée. Celui-ci provient essentiellement du soja cultivé à l'étranger. Avec de graves conséquences pour l'environnement dans les pays de production mais aussi dans nos frontières, où les éleveurs peuvent, en s'approvisionnant à l'extérieur, garder davantage d'animaux; et, partant, augmentent leur impact sur la nature. «La production de fourrage entre en concurrence avec celle d'aliments pour les humains et en-



PHOTO D'ILLUSTRATION SASIN TIPCHAIPAKBAY

Selon l'ONG, la Suisse dépend largement des importations pour nourrir son bétail, dont du fourrage concentré, notamment du soja, provenant du Brésil.

traîne une pression sur les sols toujours plus forte, qui menace les forêts, la biodiversité et le climat, explique Alexandra Gavilano, chargée de campagne agriculture et climat pour Greenpeace Suisse. En Suisse, sans importations de fourrage, la production de viande serait réduite de 50%.» L'ONG donne plusieurs exemples de désastres écologiques liés à la culture du soja, notamment au Brésil et en Argentine où la culture de cette légumineuse explose – le numéro un dans le domaine restant néanmoins les Etats-Unis. «Au Brésil, la superficie consacrée au soja y a plus que triplé ces vingt dernières années, faisant du pays le deuxième producteur et le premier exportateur dans le monde. Cette évolution se fait aux dépens d'écosystèmes essentiels pour la biodiversité, pour les personnes et pour le climat, et ne concerne que 5% des exploitations agricoles dont la majorité est aux mains industrielles.» Selon l'ONG, plus de 50% du soja importé en Suisse vient de cet Etat. Pourtant, souligne Greenpeace, les organismes faitiers du secteur de l'élevage, notamment Proviande, affirment que 85% du fourrage utilisé dans notre pays est d'origine indigène. L'explication? Ce chiffre ne tiendrait pas compte de l'importance du fourrage concentré majoritairement importé et dont un grand nombre d'animaux ne peuvent se passer dans leur nourriture. Les protéines issues du soja donné au bétail seraient en outre classées comme «sous-produit de la production d'huile» occultant la dépendance de l'agriculture suisse aux importations de fourrage. L'ONG fustige, dans ce contexte, la redistribution de l'argent public à des organisations faitières des différents secteurs de production au travers de campagnes marketing comme celle de «Viande Suisse» menée par Proviande. «Cet état de fait est justifié avec un discours sur la durabilité: manger de la viande ou des produits laitiers suisses serait meilleur pour l'environnement et pour le climat. Manger des produits locaux est uniquement durable si les animaux d'élevage sont alimentés avec de la nourriture produite localement.» Et Alexandra Gavilano de dénoncer un mauvais usage des subventions: «Il est parfaitement normal que de l'argent public soit utilisé pour aider les agriculteurs suisses. Il est cependant inacceptable que ces subventions favorisent la destruction de l'environnement dans d'autres pays.» Pour l'organisation, la Confédération doit investir ses deniers dans le soutien d'une agriculture plus écologique et réviser en profondeur son système de promotion des ventes. ■

BRÈVE

BRUMADINHO: VALE VERSERA UNE INDEMNISATION

La multinationale brésilienne Vale versera 7 milliards de dollars (6,3 milliards de francs) de dommages «sociaux et environnementaux» à la suite de la catastrophe de Brumadinho en janvier 2019. Deux ans après, les négociations avec les autorités du Minas Gerais (Etat du sud-est du Brésil) ont abouti à un dédommagement d'un montant jamais atteint au Brésil. Mais cette compensation ne satisfait pas les municipalités et les victimes de la tragédie qui vont porter l'affaire devant la Cour suprême fédérale à Brasilia. Pour mémoire, le 25 janvier 2019, les parois du bassin



THÉRY PORCHET/ARCHIVES

Quelques jours après la rupture du barrage de Brumadinho, au sud-est du Brésil, des militants ont dénoncé les agissements de Vale, devant son siège international à Saint-Prex.

COMMUNIQUÉ

LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT!

A fin janvier, l'Avivo, organisation de défense et de détente des aînés, a procédé à l'envoi de plus de 50 000 masques chirurgicaux et de 5000 romans policiers bien de chez nous à tous ses membres habitant dans le canton de Vaud. Cette opération a été possible grâce à l'appui conséquent de la fondation Juchum et de la maison d'édition RomPol, toutes deux domiciliées à Lausanne. Le travail important de mise sous pli a été possible grâce à quelques



bénévoles dévoués (huit demi-journées de mise sous pli). En un temps où l'espoir de voir la fin du tunnel renaît avec la vaccination, plusieurs mois seront encore nécessaires pour pouvoir renoncer aux gestes sanitaires élémentaires (désinfection des mains et port du masque dans toutes les situations de proximité qui l'exigent). Comme il est aussi recommandé d'éviter les déplacements et les rassemblements, un roman policier «bien de chez nous» (principaux auteurs: Michel Bory et Jacques Hirt), avec des intrigues qui associent les lieux que nous connaissons bien et avec des scénarios qui nous changent des crimes sanglants en série des romans actuels, est aussi le bienvenu pour se divertir un peu. Cette action solidaire de l'Avivo vient à point nommé. Les premières réactions de centaines de bénéficiaires sont enthousiastes. ■ Avivo

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.
2. Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

- 49 fr. pour les membres Unia.
- 59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).
- 79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.
- 10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.
- 30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne

sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔT CITOYENS SUISSES ET PERMIS C

Pour les membres qui souhaitent faire remplir leur déclaration d'impôt 2020, nous vous invitons à prendre contact avec nous au 0848 606 606 et à demander le secrétariat d'Yverdon.

Pour rappel, nous n'effectuons plus les déclarations simplifiées pour l'impôt à la source (soit permis B et L).

DES DROITS POUR LES TRAVAILLEURS PRÉCARISÉS

Un comité unitaire appelle le peuple genevois à voter «oui» à la Loi sur l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus. Une question de justice sociale

Aline Andrey

Le 7 mars prochain, les citoyens genevois devront se prononcer sur la Loi sur l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus. Elle prévoit un paiement rétroactif pour la période du premier semi-confinement du 17 mars au 16 mai 2020 aux travailleuses et aux travailleurs qui ont perdu leur revenu et n'ont pu toucher aucune aide, passant au travers des mailles du filet social.

Syndicats, partis et associations étaient réunis mardi 2 février en conférence de presse virtuelle pour lancer leur campagne en faveur de cette loi dont le grand principe est la justice sociale. La majorité du Grand Conseil et le Conseil d'Etat la soutiennent. Elle est combattue par l'UDC et le MCG qui ont lancé le référendum, ainsi que le PLR.

«Les effets du référendum sont catastrophiques. Alors que des personnes auraient pu toucher des indemnités rapidement, bon nombre d'entre elles se sont endettées et ont dû faire appel aux Colis du cœur. Nous assistons à une crise humanitaire et sociale. Le nombre de lits pour les sans domicile fixe n'ont jamais été aussi nombreux à Genève: 500 places. Et c'est plein», souligne Alain Bolle, directeur du CSP Genève, très inquiet au sujet des expulsions de locataires en retard de paiement pour leur loyer.

Le profil des personnes en détresse à la suite du premier semi-confinement est bigarré: acteurs du monde culturel (comédienne payée au cachet, par exemple), employées de maison, salariés aux contrats précaires dans la construction et l'hôtellerie-restauration (serveurs sur appel), intérimaires, étudiants cumulant les petits jobs... «Beaucoup de personnes en détresse,

dont de nombreux Suisses, sont venues nous demander de l'aide pour la première fois de leur vie», explique Dominique Froidevaux, directeur de Caritas Genève.

QUAND L'URGENCE DURE

«Un large consensus s'est dessiné pour indemniser les entreprises, mais pas les travailleuses et les travailleurs précaires qui participent à la richesse de notre canton, et accomplissent des travaux essentiels notamment dans la garde des enfants ou les soins aux plus âgés, souligne Alejo Patiño, vice-président de la CGAS. Il est grand temps de les aider! Car bon nombre d'entre eux continuent, chaque jour, à vivre dans l'urgence pour trouver des solutions.» Le rétroactif des indemnités que permettrait la loi est essentiel pour ces personnes précaires et pour certaines endettées. La compensation prévue doit couvrir 80% de la perte effective de revenus entre la mi-mars et la mi-mai. Elle est toutefois plafonnée à 4000 francs par mois. Soit au plus 8000 francs par individu. Le coût de cette mesure est évalué à 15 millions de francs maximum. Bien peu en regard des aides accordées aux entreprises.

«Ces indemnités représentent un investissement, car ces millions vont revenir dans l'économie», estime Alain Bolle. Le directeur du CSP souligne un autre aspect de la pauvreté générée par les mesures drastiques mises en place pour lutter contre la pandémie et les faillites du système: «Des personnes auraient droit à une aide, mais préfèrent ne pas s'adresser à l'Hospice par peur que cela se retourne contre elles lors de leur renouvellement de permis. Elles ont creusé leur dette et ont fait marcher des solidarités auprès de leurs proches, mais ont aussi fait des emprunts à des taux usuriers.»



A la crise sanitaire s'est greffée une crise humanitaire et sociale de grande ampleur.

FAUX DÉBAT

Les référendaires axent leur campagne contre une loi qui, selon eux, revient à cautionner le travail au noir et le séjour illégal. Des arguments mensongers, selon le comité unitaire. Joël Varone, secrétaire de la CGAS, souligne: «Nous nous battons pour un Etat de droits, pour que les travailleuses et les travailleurs ne se retrouvent pas dans une situation d'assistance. Et ce n'est pas en leur refusant des droits qu'on va leur permettre de sortir du travail au noir. Rappelons que, permis de séjour ou pas, ce sont les employeurs qui ne les déclarent pas.»

«Les sans-papiers de l'économie domestique ne sont de loin pas les seuls précaires, précise Davide De Filippo, président de la CGAS. Si le Conseil fédéral a finalement accordé aux intérimaires le droit aux RHT, la décision a été tardive et beaucoup d'employés précaires avaient déjà été licenciés.» Le monde de la culture est également par-

ticulièrement touché. Trois artistes ont témoigné de leur situation pendant la conférence de presse. Si chaque parcours est particulier, tous confient arriver au bout de leurs réserves et n'avoir aucune envie d'entrer dans une logique d'assistance. Accepter cette loi le 7 mars est ainsi un premier pas pour combler les lacunes d'un système qui a montré ses failles. ■

Site de la campagne du comité unitaire sur: indemnisationnousaussi.ch

*Liste des membres du comité unitaire: ALCIP, Caritas, CCSI, CGAS, Collectif de soutien aux sans-papiers, CSP, Ensemble à Gauche, Solidarités, EPER, Fédération des artistes Kugler, Je n'y ai pas droit, Parti communiste, les Vert-e-s, Mouvement populaire des familles, Parti du Travail, Parti socialiste, syndicat Sit, Syndicat suisse des mass media, Syndicat des services publics, Syna, Syndicom, Unia, Union suisse des artistes musiciens.

TÉMOIGNAGES

BASHKIM, OUVRIER TEMPORAIRE: «Quand les chantiers ont fermé en mars 2020, j'ai été licencié. Mais comme c'était avant l'extension des RHT aux travailleurs temporaires, je n'y ai pas eu droit. Le chômage m'a sanctionné parce que je n'ai pas anticipé la fermeture des chantiers en faisant des recherches d'emploi. Depuis, j'ai pris du retard avec le paiement du loyer et je risque aujourd'hui de me retrouver à la rue.» ■

HUGO, ÉTUDIANT ET SERVEUR SUR APPEL: «Pour financer mes études, je travaillais sur appel les soirs et les week-ends dans la restauration. Licencié dès la fermeture des restaurants, je n'ai pas eu droit aux RHT, et je n'ai pas droit au chômage, car je n'ai pas cotisé assez longtemps. Sans revenu, je suis aujourd'hui endetté.» ■

EMS genevois: crainte de licenciements

En première ligne depuis une année, les employés pourraient maintenant être victimes de réductions d'effectifs en raison de la baisse du taux d'occupation, s'inquiètent les syndicats

Textes Jérôme Béguin

En première ligne depuis une année, les employés des EMS genevois craignent désormais des licenciements ou des baisses imposées de leur taux d'activité, ont rapporté la semaine dernière des syndicalistes lors d'un point presse par visioconférence. Plus de la moitié des victimes du virus en Suisse sont des résidents de maisons de retraite, de nombreux lits sont

aujourd'hui vides et les aînés sont plus réticents que jamais à s'y installer. «Des retours de terrain nous indiquent que la baisse d'activité pourrait provoquer des licenciements. Congédier des personnes qui ont travaillé à flux tendu durant des années par manque d'effectifs est inacceptable», déclare Manuel Nussbaumer, secrétaire syndical d'Unia Genève, en rappelant que ce secteur est largement subventionné. «Nous invitons l'Etat et les faitières patronales à

prendre leurs responsabilités pour garantir l'emploi, empêcher les licenciements et la diminution des prestations.»

SACS-POUBELLES ET LUNETTES DE CHANTIER

Ces menaces sur l'emploi pointent à l'horizon alors que le personnel n'a toujours pas entièrement récupéré de la crise de l'année dernière. Trois soignantes ont rappelé les difficultés auxquelles elles ont été confrontées durant la première vague. «Au début, nous portions le même masque durant douze heures d'affilée, les sur-blouses jetables étaient lavées trois fois, nous étions équipés de lunettes de chantier et, lorsque nous avons manqué de sur-charlottes, nous avons utilisé des sacs-poubelles. Un jour, nous avons eu besoin de quatre appareils à oxygène et nous n'en disposions que d'un seul... Nous avons dû choisir, ce fut une responsabilité lourde à endosser», témoigne une infirmière syndiquée à Unia. «De notre côté, nous n'avions qu'une sur-blouse par chambre et par jour, il fallait donc enfiler la blouse de la collègue. Nous manquions aussi de masques FFP2 pour soigner les malades, j'ai été amenée à en mettre deux l'un sur l'autre pour essayer d'en améliorer l'efficacité», raconte pour sa part une infirmière adhérente du SSP. «Aux problèmes de matériel s'est ajoutée la surcharge de travail. La fermeture des frontières a été une catastrophe, mes collègues fronta-

liers mettaient trois heures pour passer la douane, certains se levaient à 4h du matin et finissaient à 20h le soir.» Comme le souligne Clara Barrelet, secrétaire syndicale du Sit, «la pandémie a révélé et amplifié le sous-effectif chronique, l'absentéisme et l'épuisement des soignants dans les EMS, ce qui impacte la prise en charge des personnes âgées». «Depuis des années, nous courrons toute la journée, effectuant seulement les soins de base», confirme une soignante affiliée au Sit. Les travailleurs des homes ont payé un lourd tribut au Covid-19, mais combien au juste ont-ils été infectés? «Nous avons demandé à plusieurs reprises à la task force des EMS, qui regroupe l'Etat et les faitières patronales, de nous communiquer ce chiffre; cela nous a été refusé, c'est bien regrettable», déplore Manuel Nussbaumer.

CCT PAS RESPECTÉE

Les représentants du personnel porteront sans nul doute ces problématiques lors des négociations pour le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) des EMS genevois. «Le principe des négociations est acquis, il nous manque encore un calendrier et nous devons organiser une assemblée générale du personnel, ce qui est un peu compliqué en cette période, indique Sabine Furrer, secrétaire syndicale du SSP. Reste que nous sommes confrontés à un problème tout bête de respect de la CCT, beaucoup d'EMS ne l'observent pas ou en font une interprétation très patronale.» Ce point-là devrait donc aussi être abordé. Unia a élaboré un cahier de revendications avec ses membres, qui sera présenté à l'assemblée intersyndicale. ■



Plus de la moitié des victimes du coronavirus sont des résidents de homes. Conséquence, les aînés sont plus réticents que jamais à s'y installer, de nombreux lits sont aujourd'hui vides.

LE SOMBRE SCÉNARIO SE PRÉCISE

Les licenciements ont malheureusement déjà débuté, a appris la Tribune de Genève. 17 des 64 postes de travail de l'EMS La Provvidenza à Carouge ont en effet été supprimés. «Ces employés n'ont pas démérité, mais je n'avais pas d'autre choix, un tiers de nos lits sont vides», s'est justifié le directeur de l'établissement auprès du quotidien. Dans un communiqué, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux, la principale faitière patronale, a invité le Conseil d'Etat à «débloquer un soutien exceptionnel» pour couvrir le manque à gagner des maisons de retraite résultant de la situation sanitaire. ■

Cécile Gavlak

Photos Alexis Voelin

Besançon, 150 kilomètres. Le panneau me donne la direction. Mon cap. Ce matin de juin 2020, ça y est, les frontières sont de nouveau ouvertes après le premier confinement. Le paysage défile. Besançon, 85 kilomètres. Une heure plus tard, j'arrive au quartier des Chaprais, près de la gare. Rue du Cercle: me voici devant l'atelier d'Alain Sauter. A l'intérieur, je rencontre Jana, prononcer *Yana*, Jana Cicmanová, son épouse, originaire de Slovaquie, et cheffe de projet pour une association européenne. Elle a joué un rôle central auprès de son mari en lui refilant un virus qui ne le lâche plus: le goût du voyage.

Dans le vestibule de l'atelier, une dizaine de globes miniatures. Premier prix: 250 euros, pour ceux de 21 centimètres de diamètre. On n'en fait pas un achat compulsif. Les autres, 32,50 ou 80 centimètres, montent jusqu'à 8000 euros. Alain ne l'avait pas prévu, mais son activité frôle l'univers du luxe. Je vais bientôt découvrir la complexité de leur fabrication mais, pour le moment, nous buvons un café sur une table d'architecte dans la pièce principale, bel espace lumineux.

Alain me plonge tout de go dans son passé. Il a répondu à l'appel des globes il y a quatre ans, alors qu'il enseignait la géographie au sein de l'Université Paris-1 à la Sorbonne et intervenait à l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles. Les trajets entre Besançon et Paris ont fini par l'épuiser, tout comme le monde académique. Un jour, en mettant les mains dans le plâtre, il a entrevu une alternative à cette vie de turbo-prof, et a été pris dans un engrenage. D'un défi personnel au fond d'une cave, les globes sont vite devenus la perspective d'une vraie activité professionnelle. «Au début, ce devait être ma roue de secours. Parce que je voulais démissionner de la Sorbonne. Donc c'était ça ou l'usine.» Il se lance. Bientôt, il fait une apparition dans une émission de télévision grand public. Le carnet de commandes explose. Alain dégringole dans un burn-out paralysant. Trop d'un coup. Mais grâce à Jana, il réussit à faire face. Et dès 2019, la deuxième année de son entreprise, le chiffre d'affaires annuel atteint 50 000 euros. Il peut embaucher.

Nous quittons la table d'architecte et je pars découvrir la salle du plâtre au fond du couloir. Alain doit façonner un globe. Sa précision prend racine dans ses gestes effectués mille fois pour réaliser une sphère la plus parfaite possible. Il verse le plâtre en poudre dans l'eau. Puis, il étale le mélange sur un contre-moule en forme de demi-sphère. «On passe notre temps à faire des ronds mais on est très carrés», dit Alain. «C'est un jeu sans fin. Toute approximation est multipliée par π , 3,14. Donc, on n'a pas droit à l'erreur.» Cette exigence, Alain la tient de sa thèse, expérience qui l'a façonné. Quatre ans de traversée en solitaire, sans vie sociale. Rien ne le prédestinait à l'université ni au titre prestigieux de Docteur en géographie. Il se décrit comme catastrophique à l'école, dans son Alsace natale, jusqu'à son baccalauréat en lycée agricole en 2001. Alain poursuit ses études avec un diplôme en gestion des espaces naturels, ce qui le conduit en Franche-Comté. A partir de



Toile de jute – Pour maintenir le mélange et solidifier le globe, Alain appose des morceaux de toile de jute imbibés de plâtre.



Le moindre défaut – Pendant longtemps, Alain traquait le moindre défaut dans le plâtre. Puis il a pris conscience que les gens appréciaient quelques imperfections. «Cela crée de la texture, de la matière, il y a un côté fait main.»



Livraison – La veille du départ pour le château d'Amboise, Alain monte méticuleusement le socle sur le globe qu'il va lui-même livrer.

OBJECTIF TERRES

Alain Sauter est l'un des rares à fabriquer et à vendre des globes terrestres en plâtre.

Un jour, il a démissionné de la planète Université pour cette exploration d'artisan-géographe dans son atelier à Besançon. Plus qu'un travail, une vocation

là, il trace sa ligne droite dans la jungle du monde, direction la géographie, puis les globes. Résultat, un homme de 37 ans cartésien avec un esprit très pragmatique.

LA TERRE EN FUSEAUX

A midi, on avale des sandwichs. Puis, arrive Cécile Blary, 44 ans, graphiste de formation. Toute première employée de cette entreprise individuelle, elle est là depuis quelques

mois. Je la regarde couper au cutter la carte imprimée. Pour qu'elle puisse être apposée sur un support convexe, elle a la forme de fuseaux. Ces formes oblongues – représentant chacune une zone de la carte définie entre deux méridiens – permettent ensuite d'épouser la courbure de la Terre. Cécile plonge ses fuseaux dans l'eau avant de les positionner à la main sur un globe. Méticuleuse, patiente à l'infini.

Un autre jour, Alain propose d'aller visiter la cave où tout a commencé. Au sous-sol de l'appartement où Jana et lui vivent, à quinze minutes à pied de l'atelier, il ouvre une porte. Quinze mètres carrés de sol en terre battue, une table de menuiserie, un néon, une lucarne. Je l'imagine se creuser la tête ici. «Un ours», dit-il. «Une folie», ajoute-t-il. Un ours impossible à freiner, qui emprunta moult chemins pour trouver la méthode. Objectif Terres! Dès les pre-

miers essais, il trouve 80% de sa technique. Mais il faudra un an pour parvenir à quelque chose de vendable, et deux pour peaufiner les 20% de détails qui font toute la différence. Trois ans de recherche sur son temps libre d'enseignant, à se sentir beaucoup plus chercheur au fond de sa cave qu'au fond de sa fac. Car voilà: le savoir-faire a disparu dans les méandres d'une civilisation dominée par le plastique. Les quelques fabricants qui résistent gardent leurs secrets. Les yeux baissés sur l'établi, Alain se remémore les premiers pas. «Quand j'ai commencé, c'était un défi personnel, je voulais réussir à fabriquer un globe, pas retrouver le savoir-faire. Mais, durant le voyage, il a fallu tout inventer. Chaque nouveau problème, je trouvais ça génial. C'était une révélation. Une évidence. J'ai senti quelque chose au fond de moi. C'était ce qu'il fallait que je fasse de ma vie.»

VOYAGE AU CHÂTEAU D'AMBOISE

L'après-midi du jeudi 25 juin, Alain est radieux. Pour cause, la livraison d'une commande majeure nous emmène vers l'ouest, à 500 kilomètres de Besançon. Dans le Multivan, près des valises, un carton énorme remplit le coffre. Il s'agit d'un globe de 50 centimètres de diamètre, bien emballé, dont la carte représente le monde tel qu'on le voyait au XVI^e siècle. On y découvre les trajets des grands explorateurs, Magellan, Cartier, Verrazzano, Villegagnon... Cette œuvre a été commandée par la Fondation du château royal d'Amboise. Rien que ça.

Quand la grille du parc s'ouvre devant le Multivan, le lendemain matin de notre arrivée à Amboise, le moment est solennel. Dans une salle du château, Alain présente le globe à une petite assemblée, directeur, guides et autres membres de l'équipe. L'espace de cet instant, il redevient tout naturellement maître de conférences. Il explique qu'au XVI^e siècle, les connaissances qu'on avait du monde étaient issues de récits de voyages, d'explorations, de croyances, de mythes. On savait peu de choses sur l'intérieur des terres, contrairement aux régions côtières, connues grâce à la navigation. Le voici face à des passionnés qui voient le fruit de son travail comme une œuvre d'art. Il a fui la fac, mais le monde académique fait bien partie de sa vie.

Retour à Besançon. En une dizaine de jours, j'ai fait le tour du monde d'Alain Sauter. Ses terres me font penser à l'oïsson qu'il a tenu dans ses mains vers l'âge de 11 ans. Souvenir ancré, indélébile. Avec ses parents, il avait participé à des relevés pour une association ornithologique. Oiseau ramassé dans un filet pour un comptage, plus léger encore qu'il ne paraissait sous la masse de plumes. Il fallait le peser, le mesurer et envoyer les données au bout du monde. Aujourd'hui, Alain envoie ses planètes qui vont alimenter des rêves qui lui échappent. Des globes qui n'indiquent rien d'autre que: toutes directions. Tout reste possible. ■

Informations sur: globesauter.fr

Reportage réalisé du 17 juin au 1^{er} juillet 2020, à Besançon (Doubs, Bourgogne-Franche-Comté, France). Cet article est la version condensée d'un reportage texte et photos de 32 pages, réalisé pour *Ici Bazar*, revue qui explore un autre monde du travail, plus humain. Commandes et abonnements sur: icibazar.com



Un logiciel sur mesure – La carte que Cécile et Alain apposent sur les globes, Alain l'a lui-même dessinée à l'ordinateur. Puis, il a créé un logiciel pour transformer la représentation de la carte en fuseaux.



A l'aquarelle – Deux pinces: l'un pour la peinture, l'autre pour l'eau. Et un vaporisateur pour humidifier le papier.



Chambre de François I^{er} – Le globe est provisoirement installé dans la chambre d'apparat du roi, au château d'Amboise. Un visiteur chanceux en profite et questionne Alain.